

Jean-Michel Racault
Université de La Réunion

« Il n’y a point d’état plus immoral que celui de voyageur » : autour des contributions de Diderot à l’*Histoire des deux Indes*

À la mémoire de Laurent Versini

« Of all trades, being a traveller is the most immoral »: about Diderot’s Contributions to the *Histoire des deux Indes*

Borrowed from one of Diderot’s anonymous contributions to Raynal’s famed anti-colonialist encyclopedia of travels (1770-1780), the quotation opposes strongly to a long-standing humanist tradition of travelling as a precious medium of education, especially for young men, established at the sixteenth century from classical sources. New eighteenth-century representations of travel as useless or even morally dangerous (Muralt, Rousseau) result in Diderot’s moral condemnation of the European traveller, mainly on political grounds. However, his so-called “anti-colonialism”, highly rhetorical and ambiguous, may be seen both as an expression of his own dialogic turn of mind and as a kind of mock echo to Raynal’s personal ambiguities.

Keywords: Diderot, Raynal, travel, traveller, anti-colonialism, rhetoric, irony

Mots-clés : Diderot, Raynal, voyage, voyageur, anticolonialisme, rhétorique, ironie

« Qu’il soit permis de le dire, il n’y a point d’état plus immoral que celui de voyageur », écrit l’abbé Raynal – ou plutôt, sous la signature de ce dernier, le principal de ses collaborateurs occultes, Denis Diderot, auteur réel d’une partie considérable de la version dite « définitive » de l’*Histoire des deux Indes*¹.

¹ G.-Th. Raynal, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes*, Genève, Jean-Léonard Pellet, 1781 [texte de 1780], tome IV,

Il s'agit en effet d'une addition au livre IX dans l'édition de 1780 de la célèbre encyclopédie militante des voyages, qui fut l'un des ouvrages les plus largement diffusés au tournant des Lumières et l'un de ceux qui contribuèrent le plus à la chute de l'Ancien Régime². La précaution oratoire (« Qu'il soit permis de le dire... ») qui accompagne cette formule frappante, mais quelque peu énigmatique hors contexte, montre bien que son auteur a conscience d'énoncer une proposition à contre-courant, voire de risquer un paradoxe choquant. Paradoxe en effet, car l'« immoralité » assez bizarrement imputée au *voyageur* – au singulier – s'oppose au jugement globalement très favorable que porte sur *les voyages* – au pluriel – une longue tradition humaniste antérieure. Celle-ci, née au XVI^e siècle à partir de sources antiques, encore dominante jusqu'aux années 1770, reconnaît à cette activité une valeur formatrice irremplaçable dans l'éducation des jeunes gens, à quoi s'ajoutent bien sûr l'apport scientifique des grandes expéditions, l'ouverture à autrui et les rencontres de cultures, les bienfaits supposés du « doux commerce » et la diffusion pacifique des idéaux des Lumières.

Nous souhaiterions montrer comment et pourquoi émerge, à partir d'une conception ancienne et globalement valorisante des voyages et des voyageurs, une autre image plus critique, cette fois centrée sur « la figure du voyageur » entendue comme une abstraction conceptuelle largement indépendante de la diversité des expériences concrètes, mais relevant plutôt d'un jugement éthique et politique *a priori*. Nous esquisserons ensuite l'étude de ce nouveau topos, sans doute plus ambivalent qu'on ne serait tenté de le croire, dans les contributions

livre IX, ch. V, p. 16. Nos références renvoient par commodité à l'édition moderne des *Ceuvres* de Diderot par Laurent Versini, tome III, *Politique*, « Contributions à l'Histoire des deux Indes », Paris, Laffont, 1995, p. 685 (ci-après *H2I*). Nous indiquons entre parenthèses l'édition de l'*Histoire des deux Indes* concernée par l'ajout de Diderot (1770, 1774 ou 1780), le livre dans lequel il prend place (en chiffres romains) et le chapitre (en chiffres arabes), enfin la pagination de la citation dans l'édition Versini. L'orthographe des citations a été partout modernisée.

² Quoique non signées, les contributions de Diderot à l'*Histoire des deux Indes* sont identifiées avec certitude par les copies, notes et documents provenant du fonds Vandeuil reproduits dans l'édition Versini. Elles concernent les trois versions : l'édition originale de 1770, le texte remanié de 1774, mais surtout les ajouts très importants de la version de 1780 (on recense quelque 48 éditions des différentes moutures jusqu'à la mort de Raynal en 1796, ce qui donne une idée de l'influence de l'ouvrage). Parmi les collaborateurs cachés de cette vaste entreprise collective (Suard, Saint-Lambert, Thomas, Guibert, d'Holbach, Naigeon, Pechméja, Deleyre notamment), auxquels il faudrait joindre beaucoup de correspondants ou d'informateurs dans la haute administration, dans les colonies, à l'étranger, Diderot semble avoir été l'un des plus constants, ayant participé à toutes les versions, et il est probablement celui qui a pris la part la plus importante – près d'un tiers – à la version finale. Sur les contributions de Diderot, voir parmi une très importante bibliographie les ouvrages classiques de Michèle Duchet, *Diderot et l'Histoire des deux Indes, ou l'écriture fragmentaire*, Paris, Nizet, 1978, et de Gianluigi Gozzi : D. Diderot, *Mélanges et morceaux divers. Contributions à l'Histoire des deux Indes*, éd. G. Gozzi, Sienna, [s.n.], 1977.

écrites par Diderot pour l'*Histoire des deux Indes*, en concluant sur la mise en scène narrative et les relais rhétoriques que ce lieu commun mobilise.

Dangers des voyages : vers d'autres représentations

Il y a pour un voyageur bien des manières d'être « immoral ». Son rapport à la vérité du réel, à son pays, à sa religion, à lui-même peut-être, paraît problématique. « A beau mentir qui vient de loin », affirme un ancien dicton faisant de tout récit de voyage un témoignage suspect et de tout voyageur un imposteur en puissance. Abondamment étudié³, le topos du « voyageur menteur » ne sera évoqué ici qu'en passant. Peu digne de confiance, le voyageur est-il loyal aux siens ? Voyager, ce n'est pas seulement – selon la formule de Montaigne – « frotter et limer sa cervelle contre celle d'autrui »⁴, c'est se séparer de sa communauté d'appartenance et d'une certaine façon la trahir. Plus gravement, c'est mettre en péril sa propre identité morale, philosophique, religieuse, au profit par exemple du relativisme sceptique des libertins et autres « esprits forts » : pour La Bruyère, « quelques-uns achèvent de se corrompre par de longs voyages, et perdent le peu de religion qui leur restait »⁵. Parmi les divers voyageurs immoraux que comptent les romans sadiens, le plus inquiétant est le Portugais Sarmiento, devenu le ministre des plaisirs du souverain Ben Mâacoro ainsi que le porte-parole et l'idéologue de la terrifiante utopie africaine de Butua insérée dans l'*Histoire de Sainville et de Léonore* (1788-1795), dont il justifie philosophiquement les crimes au nom de la Nature, se flattant ainsi de participer à l'accomplissement de la finalité destructrice qu'il prête à cette dernière.

Voyager a certes toujours passé pour une activité non seulement physiquement dangereuse pour celui qui s'y risque, mais moralement ambiguë, voire théologiquement punissable, car suspecte de démesure et d'orgueil. La poésie latine y voit une sorte de transgression qui appelle logiquement le châtement, surtout lorsque le voyage est maritime⁶. Assimilant le voyageur à Prométhée ou à Dédale, héros emblématiques de l'aspiration sacrilège de l'homme à égaler

³ Voir P. G. Adams, *Travelers and travel liars, 1660-1800*, Berkeley/Los Angeles, University of California Press, 1962, et plus récemment A.-G. Weber, *A beau mentir qui vient de loin. Savants, voyageurs et romanciers au XIX^e siècle*, Paris, Champion, 2003.

⁴ Montaigne, *Les Essais*, éd. P. Coste, Londres, Tonson et Watts, 1724, tome I, livre I, chap. 25, p. 144.

⁵ J. de La Bruyère, « Des esprits forts », dans : *Les Caractères*, II, 16, Amsterdam, Changuion, 1741, p. 268.

⁶ Nous nous permettons de renvoyer à notre étude « Fortune d'un lieu commun : la condamnation de la navigation, des poètes latins à Bernardin de Saint-Pierre », dans : *L'aventure maritime*, sous la dir. de J.-M. Racault, Paris, Université de La Réunion/LHarmattan, 2001, p. 131-180, dont nous reprenons ci-après quelques éléments.

les dieux en s'appropriant un élément qui leur appartient, les *Odes* d'Horace associent condamnation économique de la navigation et du commerce maritime liés au luxe corrompateur et à l'abandon de la frugalité primitive, dénonciation psychologique de l'insatisfaction et de l'instabilité inhérentes à l'errance du voyageur au nom de l'enracinement terrien, horreur scandalisée de l'impiété face à l'audace de celui qui n'hésite pas à risquer sa propre vie en tentant le destin sur les mers, milieu hostile qui s'oppose à la sécurité terrienne :

Vainement un dieu, dans sa prévoyance, mit entre les terres, pour les désunir, les barrières de l'océan, puisque, malgré tout, des esquifs impies franchissent de leurs bords l'étendue inviolable des eaux. Dans son audace à tout endurer, la race humaine s'élanche sur la voie interdite du sacrilège ; dans son audace, le fils de Japet apporta, par une ruse malheureuse, le feu aux nations : à la suite du feu ravi à la demeure éthérée, la consommation, le cortège nouveau des fièvres s'abattirent sur la terre, et le trépas, reculé jusqu'alors et lent dans sa loi nécessaire, hâta sa marche. Dédale s'est risqué dans le vide de l'air sur des ailes refusées à l'homme ; forcer l'Achéron fut l'un des travaux d'Hercule. Il n'est rien de trop haut pour les mortels. Le ciel même, notre déraison veut y atteindre, et notre scélérateuse ne permet pas à Jupiter de déposer ses foudres irrités.⁷

Le thème de la double condamnation de la navigation et du voyage, comme forme d'*hubris* suicidaire et comme défi sacrilège adressé aux dieux, comporte aussi une dimension sociale et politique. Comme dans le récit biblique de la Chute, la transgression accomplie par le voyageur trouble l'ordre sacré des choses, introduit dans le monde la maladie et la mort, fait basculer dans l'instabilité de l'Histoire le temps immobile de l'Âge d'Or. Une élégie de Properce fait du voyageur insatiable, qui abandonne son pays natal pour courir les mers, le responsable de son propre malheur : « C'était trop peu de la terre et de ses hasards ; nous y avons ajouté l'onde : nous nous ingénions à ouvrir au mauvais sort des routes nouvelles. Une ancre pourrait-elle donc te retenir quand tes pénates n'ont pu le faire ? dis-moi, que mérite l'homme à qui son pays ne suffit pas ? »⁸

Porté par des sources anciennes, gréco-latines pour une part, bibliques pour une autre part, le topos de la condamnation des voyages et des voyageurs s'est longtemps effacé devant le topos inverse de leur utilité mais a continué d'irriguer souterrainement la culture occidentale. Dans les littératures de tradition réformée ou puritaine, le livre de Jonas ou la parabole du retour de l'enfant prodigue ont pu servir de support à une réflexion théologique sur le voyage. Ainsi dans

⁷ Horace, « Ode XXIV », dans : *Odes*, trad. F. Villeneuve, Paris, Les Belles-Lettres, 1997, Livre III, v. 21-40.

⁸ Properce, *Élégies*, trad. D. Paganelli, Paris, Les Belles-Lettres, 1970, III, 7, v. 31-34.

Robinson Crusoé (1719) de Daniel Defoe, allégorie puritaine, le héros voyageur, en transgressant la volonté paternelle pour aller courir l'aventure sur les mers, attire sur lui le châtement du naufrage puis l'expiation de la solitude, avant que la grâce divine ne lui accorde enfin la rédemption et le retour au pays natal. Ce n'est probablement pas un hasard si ce sont deux auteurs d'origine protestante et suisse qui ont contribué à ramener sur le devant de la scène dans la littérature française le topos un peu oublié faisant du voyageur un personnage négatif, transgressif, obscurément coupable.

En concluant ses *Lettres sur les Français et les Anglais* (1725) par une « Lettre sur les voyages » contestant leurs bienfaits supposés, le Bernois Muralt fait implicitement écho à la situation de ses compatriotes que la misère contraint à s'engager comme mercenaires à l'étranger. Plus généralement il inverse une idée reçue, s'efforçant non seulement de démontrer l'inutilité des voyages, notamment pour l'éducation des jeunes gens, mais aussi leurs effets corrupteurs sur les voyageurs et sur la nation tout entière, car « ils introduisent parmi nous des mœurs qui nous perdent »⁹, comme le goût du luxe, la dissipation, la liberté excessive des mœurs. Vantant « la vie retirée dont on jouit à la campagne », il se défend contre tout reproche de sécession sociale ; au contraire, explique-t-il, « comme je m'étais approché de ma patrie, en quittant les pays étrangers, pour me rendre auprès d'elle, je m'en rapproche à présent, en quittant tout ce qui m'est étranger, et qui m'empêche d'être homme »¹⁰. Cette dissertation qui n'épargne pas banalités et platitudes contient aussi des remarques fines annonciatrices de Rousseau (« Les voyages prouvent parfaitement l'humanité méconnue et perdue, que nous allons chercher dans le monde, sans savoir ce que nous y cherchons, et que nous nous flattons d'avoir trouvée, à mesure que ce que nous trouvons est apparent, et qu'il nous flatte »¹¹), lequel en fut le lecteur attentif, voire du *Voyage à l'île de France* de Bernardin de Saint-Pierre (1773) : « Je croirai avoir rendu service à ma patrie, si j'empêche un seul honnête homme d'en sortir, et si je peux le déterminer à y cultiver un arpent de plus dans quelque lande abandonnée », écrit Bernardin en conclusion de son Avant-propos¹², en écho à une formule de Muralt : « Je croirais n'avoir pas voyagé tout à fait inutilement, si, en faisant voir l'abus sur les voyages, je pouvais empêcher quelqu'un de perdre son temps à voyager »¹³.

C'est chez Rousseau, dans le chapitre « Des voyages » de l'*Émile*, que se mesure le mieux comment s'opère le basculement de l'ancien au nouveau topos,

⁹ B.-L. de Muralt, « Lettre sur les voyages », dans : *Lettres sur les Français et les Anglais et sur les voyages*, Cologne, s. n., 1725, p. 302.

¹⁰ *Ibid.*, p. 266-267.

¹¹ *Ibid.* p. 275.

¹² J.H. Bernardin de Saint-Pierre, *Voyage à l'île de France*, dans : *Œuvres Complètes – t. 2 : Voyages*, Paris, Classiques Garnier, 2019, vol. 1^{er}, p. 444.

¹³ B.-L. de Muralt, « Lettre sur les voyages », *op. cit.*, p. 268-269.